

**PROGRAMME POUR EXPERTS NATIONAUX EN FORMATION PROFESSIONNELLE
(ENFP)
Calendrier et quota – 2^{ème} exercice 2020 (octobre)**

CALENDRIER

15.04.2020	Soumission des candidatures via les représentations permanentes ou missions
Mai 2020	Procédure interne de sélection. Pendant cette période, les candidats ne peuvent pas être contactés par quelque service que ce soit.
Juin 2020	Première prise de contact des directions générales/cabinets avec les candidats.
Juillet 2020	Confirmation par le secteur ENFP de la DG HR aux représentations permanentes ou missions des sélections des candidats et leur direction générale d'accueil.
	Envoi des courriels de confirmation avec invitation par le secteur ENFP aux candidats retenus.

QUOTA MAXIMAL PAR PAYS

- Le nombre de candidatures proposées par les représentations permanentes ou missions ne peut pas dépasser les quotas fixés mentionnés ci-après.
- Pour le premier exercice de l'année (mars), les représentations permanentes ou missions disposent du quota total de l'année. Il est toutefois vivement conseillé de ne proposer que la moitié du quota, afin d'avoir suffisamment de possibilités pour le deuxième exercice de l'année.
- Pour le deuxième exercice (octobre), la DG HR fixe les quotas pour chaque pays en déduisant du quota annuel le nombre d'ENFP de ce pays ayant effectivement entamé la formation professionnelle lors du premier exercice.

	Quota total pour 2020	Nombre ENFP 2020/1
AT	11	7
BE	12	5
BG	10	-
CH	6	3
CY	4	1
CZ	9+5	9
DE	29+8	16
DK	7	4
EE	4	-
ES	27	12
FI	7	2
FR	29	5
GR	12	-
HR	3	-
HU	8	1
IE	6	3
IT	29	5
LT	8	-
LU	4	-
LV	8	1
MT	3	1
NL	13	7
NO	6	3
PL	14	4
PT	12	-
RO	14	4
SE	10	3
SI	4	-
SK	6	-
	336	96